

L'honorable Philippe Dean Gigantès: Honorables sénateurs, j'ai lu le rapport et écouté avec un vif intérêt les observations du sénateur De Bané lorsqu'il l'a présenté. Quelques-unes de ces observations m'ont inquiété, car les forces armées semblent laisser entendre aux législateurs qu'il y a lieu d'établir une politique de défense qui soit à très long terme.

J'ai entendu dire, entre autres choses, qu'il fallait des années pour former un fantassin. Pendant la Seconde Guerre mondiale, nous avons formé des fantassins pendant trois mois avant de les envoyer au front. Trois mois, c'est peut-être trop court; disons plutôt six mois.

L'idée d'établir pour une très longue période certains aspects de l'organisation, de la tactique et de la stratégie militaires ne peut servir qu'à préserver les intérêts des gens en place. Tout le monde, y compris les sénateurs, ont des intérêts à préserver. Il est donc tout à fait naturel que les forces armées adoptent la même attitude.

Ce rapport constitue un pas dans la bonne direction, mais il devrait aller beaucoup plus loin. Nous devrions songer à modifier les effectifs des forces armées pour qu'ils soient beaucoup mieux répartis, c'est-à-dire que les combattants soient plus nombreux que les bureaucrates.

Je pense que nous devrions utiliser davantage les ressources financières de la Défense nationale pour nous doter d'une milice et d'un corps de cadets plus imposant afin de lutter contre le chômage. Pour ce qui est de la protection de nos côtes, qui est très importante, nous n'avons pas besoin des navires archiperfectionnés et horriblement chers qui ont été conçus en vain pour intercepter et couler les sous-marins russes. Si on avait compté sur nous pour faire cela du temps de la guerre froide, nous aurions perdu cette guerre. Les États-Unis étaient

parfaitement capables de s'en charger. Nous avons besoin de navires petits et rapides qui peuvent attraper les contrebandiers et protéger nos eaux territoriales.

Nous possédons la technologie requise pour mettre au point un engin du genre du missile français Exocet, un avion sans pilote qui peut tirer trois coups sur un navire qui empiète sur nos eaux territoriales, le premier coup étant un coup de semonce. Le coup de semonce contient un colorant qui ne blesse pas les gens, mais qui les couvre de couleur. Si les gens ne respectent pas cet avertissement, le coup suivant contient une petite charge d'explosif. Le troisième coup contient une importante charge d'explosif. Il suffirait que nous coulions un navire de pêche pour que les autres n'essaient plus d'empiéter sur nos eaux.

Cela peut sembler radical, mais, quand on possède la force nécessaire, il faut montrer, de temps à autre, que l'on est prêt à l'utiliser.

Nous poursuivrions le but national en ayant des miliciens et des cadets bien entraînés qui serviraient de réservistes et viendraient en aide à nos casques bleus, dont la plupart des Canadiens semblent approuver les activités.

Avec des forces composées de 10 000 soldats ayant reçu un entraînement complet, avec des miliciens et des cadets, avec une protection adéquate de nos côtes, nous n'aurions pas besoin d'un grand nombre d'avions, sûrement pas pour combattre les bombardiers russes, et nous n'aurions pas besoin du genre de frégates que nous avons. Je vendrais bon nombre de ces articles pour financer d'autres aspects de la défense.

(Sur la motion du sénateur Berntson, au nom du sénateur Forrestall, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures, le mardi 29 novembre 1994.)